



Communiqué aux médias

Genève, le 17 mars 2016

Assemblée Générale Ordinaire 2016 de Givaudan

- Approbation de toutes les propositions avancées par le Conseil d'administration
- Augmentation du dividende pour la 15^e année consécutive, soit une hausse de 8,0 % par rapport à 2015
- Victor Balli, élu comme nouvel administrateur

L'Assemblée générale ordinaire de Givaudan SA s'est tenue le 17 mars 2016 en présence de 344 actionnaires ou mandataires, représentant un capital de 3 997 570 actions (soit 43,29 % du total des 9 233 586 actions nominatives).

L'Assemblée générale ordinaire a approuvé le Rapport Annuel et les comptes annuels et consolidés 2015 avec 98,80 % des votes, et a donné décharge aux membres du Conseil d'administration avec 97,45 % des votes.

A titre consultatif, le Rapport de rémunération a aussi été approuvé avec 90,03 % des votes.

L'Assemblée a adopté une distribution de dividende en numéraire de CHF 54.00 par action. Il s'agit de la quinzième hausse consécutive de distribution de dividendes depuis l'entrée de Givaudan à la Bourse suisse en 2000. Un montant de CHF 43.50 sera prélevé sur les réserves de capital libéré additionnel tel qu'il résulte des fonds propres de la Société au 31 décembre 2015. Le montant restant de CHF 10.50 sera prélevé sur la réserve libre comme dividende ordinaire.

A l'exception de André Hoffmann et Peter Kappeler, qui ont quitté le Conseil à l'occasion de l'Assemblée générale ordinaire, tous les membres actuels ont été réélus pour un mandat d'un an jusqu'à la fin de l'Assemblée générale ordinaire 2017 en application des dispositions légales et amendements aux Statuts :

- Prof. Dr.-Ing Werner Bauer
- Lilian Biner
- Michael Carlos
- Ingrid Deltenre
- Calvin Grieder
- Thomas Rufer
- Dr Jürg Witmer (élu Président du Conseil)

En outre, Victor Balli a été également élu comme nouvel administrateur pour un mandat d'un an.

Les personnes suivantes ont été élues membres du Comité de rémunération, chacune pour un mandat d'un an jusqu'à la fin de l'Assemblée générale ordinaire suivante :

- Prof. Dr.-Ing Werner Bauer
- Ingrid Deltenre
- Calvin Grieder



Genève, le 17 mars 2016

M. Manuel Isler, avocat au barreau de Genève, a vu son mandat de représentant indépendant des actionnaires reconduit jusqu'à la fin de l'Assemblée générale ordinaire 2017, tandis que Deloitte SA a été réélu comme organe de révision et d'audit pour l'exercice en cours et Mme Karine Szegedi Pingoud remplace M. Thierry Aubertin comme Associé responsable de l'audit.

Enfin l'Assemblée a approuvé la rémunération du Conseil d'administration et du Comité exécutif comme suit :

- le montant total maximal de rémunération du Conseil d'administration s'élevant à CHF 3 300 000 et couvrant la période jusqu'à l'Assemblée générale ordinaire 2017, par 96,16 % des votes,
- le montant total de la rémunération variable à court terme du Comité exécutif s'élevant à CHF 2 392 716 pour l'exercice 2015 par 97,55 % des votes et
- le montant total maximal de la rémunération fixe et variable à long terme du Comité exécutif s'élevant à CHF 19 800 000 pour l'exercice 2016 par 93,13 % des votes.

Pour plus d'informations, veuillez contacter :

Peter Wullschleger, Givaudan Media and Investor Relations

T +41 22 780 9093

E peter_b.wullschleger@givaudan.com